

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette **Licence Professionnelle** est un diplôme national de niveau II (60 ECTS) **ouvert exclusivement en alternance** dont la spécialité concerne les travaux routiers et urbains, les terrassements, l'assainissement et les réseaux secs et humides.

COMPÉTENCES ET SAVOIRS ACQUIS

Compétences :

- Manager les ressources des chantiers et de l'entreprise
- Gérer les aléas d'un chantier
- Faire respecter les normes et les règles de sécurité
- Comprendre l'environnement économique, administratif et réglementaire de l'entreprise

Savoirs acquis :

Au niveau de la préparation et de la planification des travaux, il étudie des dossiers de consultation d'entreprises (DCE) et effectue l'estimation de projets.

Il conduit les travaux, encadre des équipes de production et assure le suivi administratif et budgétaire du chantier. Il organise les différentes tâches et participe à la gestion des ressources. Il contribue également à la mise en œuvre de la démarche qualité et environnementale. En fin de chantier, il se charge de la réception des travaux.

Il assure par ailleurs la commercialisation des compétences de l'entreprise.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- **En entreprise :**
 - » Chefs de chantier
 - » Aide conducteur de travaux
 - » Technicien de laboratoire
 - » Technicien géomètre topographe
 - » Technicien économiste de la construction
 - » Technicien Qualité sécurité
- **Intitulés des codes ROME les plus proches :**
 - » F11 et F12 : Conduite de travaux BTP, chef de chantier, F1107 : mesures de topographie, H1503 technicien qualité laboratoire
 - » M13 : Direction d'entreprise
- **Secteurs d'activités :**
 - » Voirie réseaux divers
 - » Terrassement
 - » Routes

PUBLIC

Candidats ayant un Bac+2 :

- **DUT :** Génie Civil Construction Durable
- **BTS :** Travaux Publics
- **L2 :** Génie Civil
- **VAE, VAP, reprise d'études**

CONDITIONS D'ADMISSION

- Candidature sur eCandidat
- Sélection sur dossier

ALTERNANCE

100% EN ALTERNANCE
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (CP)
CONTRAT D'APPRENTISSAGE (CA)

INDICATEURS

Taux de réussite : 100%

Taux d'insertion professionnelle : 100%
(à 30 mois)

Taux de poursuite d'études : 0%

Taux de satisfaction : 96%

CONTACT

DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE

Campus d'Égletons
17, boulevard Jacques-Derche
19300 EGLETONS

Tél : 05 55 93 45 00

Courriel : iut-gccdegletons@unilim.fr
egletons.lpps.resp@unilim.fr

+ d'informations sur
www.iut.unilim.fr

 [iutdulimousin.unilim](https://www.facebook.com/iutdulimousin.unilim)



POURSUITE D'ÉTUDES

La vocation de la licence professionnelle est de conduire l'étudiant à exercer une activité professionnelle dès l'obtention du diplôme.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SCIENCES ET TECHNIQUES DE BASE

- Hydraulique
- Géotechnique
- Topographie
- Droit des marchés
- Droit du travail
- Qualité
- Environnement
- Sécurité

TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

- Travaux routiers et urbains
- Terrassements
- Assainissement et réseaux
- Topographie de chantier
- Organisation de chantier

MANAGEMENT ET COMMUNICATION

- Management et techniques d'expression
- Bureautique
- TICE
- DAO-CAO
- Gestion

PROJET TUTORÉ ET FORMATION EN ENTREPRISE

Le projet tutoré est proposé et encadré par des professionnels du secteur (terrassement, VRD, réseaux).

Tous les alternants suivent le même cursus et ont le même rythme d'alternance qu'ils soient en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Tout type d'entreprise du secteur d'activité concerné peut conclure un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec l'étudiant.

- Projet de réseaux secs et humides
- Projets de VRD, terrassement

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le volume horaire réparti sur une année est de **600h** dont **150h sont consacrées aux projets tutorés**, tous encadrés par des vacataires du milieu professionnel.

La formation comprend **35 semaines en entreprise** réparties sur **5 périodes** + **21 semaines en formation présentielle** à l'IUT, site d'Égletons.

La formation se déroulera ponctuellement sur la plateforme technologique du Lycée CARAMINOT avec un vacataire dédié.

L'obtention de la licence professionnelle se fait selon les exigences de certification. L'évaluation est basée sur le contrôle continu des connaissances. Celui-ci repose sur plusieurs épreuves pendant la formation.

